

Session Plénière du 15 octobre 2020

Rapport N° 20.03.05 Mobilisation pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes

Intervention de Jeanne BEAULIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Si je devais résumer ce rapport à grands traits, j'hésiterais entre :

- Le film « un jour sans fin »
- Et le bœuf bourguignon.

« Un jour sans fin » car lorsque que j'ai ouvert le rapport je me suis demandé s'il n'y avait pas eu de confusion avec le rapport 20.07.20.17 déjà présenté et voté en Commission Permanente du 11 septembre 2020.

Le « bœuf bourguignon » car réchauffé c'est toujours meilleur.

Et, comme à l'usage de dire une de mes collègues : « Le réchauffé c'est plus vite cuit ».

En substance, ce rapport n'est qu'une déclinaison du rapport précité.

Or, nous pouvons lire dans le rapport que la dotation additionnelle au PACTE Régional a été annoncée par courrier le 31 juillet 2020.

De même, le Décret relatif à l'obligation de formation des jeunes de seize à dix-huit ans date du 5 août 2020.

Nous pensons donc raisonnablement qu'en Septembre le rapport dont nous parlons aujourd'hui était à minima en cours de rédaction et que cela aurait pu être spécifié dans le rapport écrit ou tout au moins annoncé oralement lors des débats en CT et CP.

Les différences entre les deux rapports sont la restriction des actions aux seuls jeunes de 16 à 18 ans, les signataires de la convention et le financement du permis de conduire pour ces derniers.

A ce propos, nous notons que l'intégralité de la première partie du rapport parle des jeunes au sens « moins de 25 ans » et ce, y compris l'étude de l'Union Nationale des Missions Locales que vous citez et dont le président n'est autre que le président du Groupe SRD.

(Petite parenthèse, si vous pouviez donner de vraie source (Auteur, Titre, Date de parution et, au cas échéant, éditeur) et non des notes de bas de pages vagues, cela nous permettrait d'être certains de parler des mêmes documents).

Concernant maintenant les mesures en elles-mêmes. Baptisées « Mesures Rebond » en septembre elles deviennent « Combo Parfait » en Octobre.

Combo Parfait : Oui mais. Parfait pour qui ? Et, Parfait pour quoi ?

Tout au long de ce rapport flotte dans l'air un sentiment d'offre promotionnelle pour intégrer le cursus de formation proposé par notre Région.

Nous émettons notamment des réserves sur la prime systématique, sans condition et sans contrôle à 200 € pour toute entrée en formation.

De votre côté, vous arguez qu'il revient plus cher de contrôler que de donner. Certes... Du notre, nous concevons parfaitement la nécessité de cette « prime » pour bon nombre de personnes.

Cependant, nous redoutons un effet boomerang, un effet contre-productif de telles mesures quant au décrochage que pourtant vous combattez.

A notre sens, ce risque augmente d'autant plus que l'investissement de départ est faible.

Admettons que cette prime soit utilisée de bonne foi pour des achats relatifs à la formation.

Si le bénéficiaire de la formation économise 20 € par 20 € pour acquérir son matériel, il aura d'autant plus à cœur d'aller jusqu'au bout.

Lorsque viendra la tentation de décrocher de la formation, il se rappellera au combien il lui aura fallu des efforts pour acquérir son matériel.

Mais si ce dernier lui a été offert, ce garde-fou n'existe plus.

Nous parlons plus on moins ici d'efforts, de méritocratie.

A grands renforts de mesures, à l'image de Monsieur Plus de Chez Bahlsen, en une génération, nous sommes passés de « Passe ton bac et on te paie le permis » à « va en formation, signe la feuille d'émargement et on te donne 200 € et on te paie ton permis ».

Enfin, pour conclure, nous ne partageons pas votre vision consistant à affirmer (page 2) que « *L'enjeu majeur est [...] de rendre attractive la formation pour sécuriser leurs parcours professionnels et faciliter le plus vite possible l'entrée dans l'emploi* ».

Nous ne partageons pas cette inversion des valeurs : C'est l'envie et la nécessité de se construire un parcours professionnel sécurisé qui doit être un enjeu majeur.

Ce n'est pas la formation qui doit être attractive mais le parcours professionnel. La formation est certes indispensable mais c'est un MOYEN, un outil et non un but.

Je vous remercie.

